



Communiqué de Bruno BELIN  
Président du Département de la Vienne

### **Le Département, échelon solidaire !**

#### **Un moratoire contre la précarité**

Poitiers, le 9 juillet 2020

Ce vendredi 10 juillet prend fin l'état d'urgence sanitaire mis en place le 24 mars par le gouvernement pour faire face à l'épidémie de COVID19.

J'ai avant tout une pensée toute particulière pour les familles et les proches des 30 000 victimes du Coronavirus en France.

Je tiens à saluer le travail extraordinaire et l'engagement sans réserve de tous les personnels soignants, aidants et professionnels de santé pendant cette crise exceptionnelle. Merci à tous ceux qui se sont investis pour sauver des vies et qui maintiennent la plus grande vigilance car le risque de 2<sup>ème</sup> vague est toujours réel.

Je tiens enfin à apporter un message de soutien fort à toutes celles et tous ceux qui ont subi les conséquences économiques de cette catastrophe. Je pense en particulier ce matin aux personnels de Mecafi à Châtelleraut qui vont perdre leur travail.

La fin de l'état d'urgence sanitaire, c'est aussi la fin de la trêve hivernale avec les conséquences dramatiques qui peuvent en découler pour les personnes les plus en difficulté. Je demande instamment aux bailleurs sociaux et aux fournisseurs d'eau et d'énergie de faire preuve de la plus grande mansuétude en cette sortie de crise et de mettre en place une période de moratoire jusqu'à l'automne pendant laquelle aucune expulsion et aucune coupure d'eau ou d'électricité ne pourrait avoir lieu.

Parallèlement, j'engage toutes celles et tous ceux en situation délicate à prendre contact avec le Fonds de Solidarité Logement de la Vienne et la Maison Départementale des Solidarités la plus proche de leur domicile, animés respectivement par mes collègues Alain Pichon et Rose-Marie Bertaud, pour trouver la meilleure réponse à leur situation.

Depuis le 17 mars, le Département fait preuve de sa pertinence auprès de tous les publics comme échelon de proximité solidaire. Je demande un moratoire aux bailleurs sociaux et fournisseurs d'énergie pour éviter d'ajouter la précarité à la fragilité.